

Quels sont les produits concernés ?

Tous les produits conditionnés provenant des industries agroalimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques y compris en frais et température dirigée.

Quels corps étrangers ne sont pas détectables ?

Le bois, le tissu, les insectes, les noyaux, les films d'emballage et les plastiques de faibles densités.

Quels sont les seuils de détection possibles ?

Pour les systèmes à technologie rayons-X, les seuils dépendent de la densité et de l'épaisseur des corps étrangers recherchés mais aussi de l'épaisseur et du taux d'humidité du produit à contrôler. Concernant les détecteurs de métaux classiques, les seuils sont différents pour les Fe, non Fe et Inox, l'effet et la taille du produit inspecté sont importants également (Sec ou humide).

Les produits peuvent-ils être contaminés lors du contrôle ?

Impossible, nos rayons-X sont produits par un générateur électrique.

Est-il possible de contrôler une palette sans la déconditionner ?

Non, quelque soit la technologie retenue, pour détecter fin, il faut contrôler petit.

Avez-vous la possibilité de re-palettiser à l'identique après contrôle ?

Oui, nous sommes équipés de fardeluses et de banderoleuses automatiques et tous types de scotch et colle hot melt nécessaires au reconditionnement. Nous effectuons également la repose d'étiquettes sur les barquettes.

Comment procède-t-on pour vous envoyer des produits à contrôler ?

Conformément à nos procédures, nous procédons systématiquement dans un premier temps à des essais sur vos produits et contaminant recherché pour définir la faisabilité de l'opération et déterminer le seuil de détection. Rapidement après les résultats consignés, nous vous établissons un devis et nous nous engageons sur la sensibilité retenue. Très souvent, il se passe moins de 48 heures entre le premier contact et la livraison des produits à contrôler.

Les essais sont-ils payants ?

Non, les essais sont gratuits, nous contrôlons vos produits et vous aidons ainsi à gérer au mieux des situations de crise. Nous avons une grande expérience dans les flux logistique, ainsi l'approche globale des incidents de production est gérée avec sérénité.

Quel est le coût d'un contrôle ?

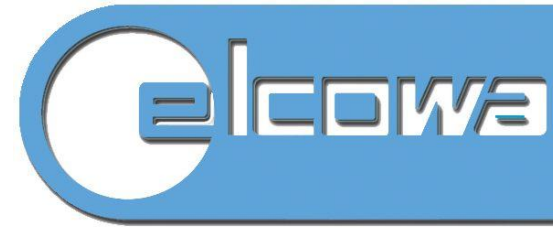
Il est variable suivant les applications et la complexité du travail mais il est inférieur dans la grande majorité des cas aux coûts de destruction des produits, rupture de stock, immobilisation de marchandise, pénalités et autres contraintes clients/fournisseurs. Il est fréquent que les assurances propres aux entreprises clientes prennent en charge notre prestation.

Pendant combien de temps se déroule le contrôle ?

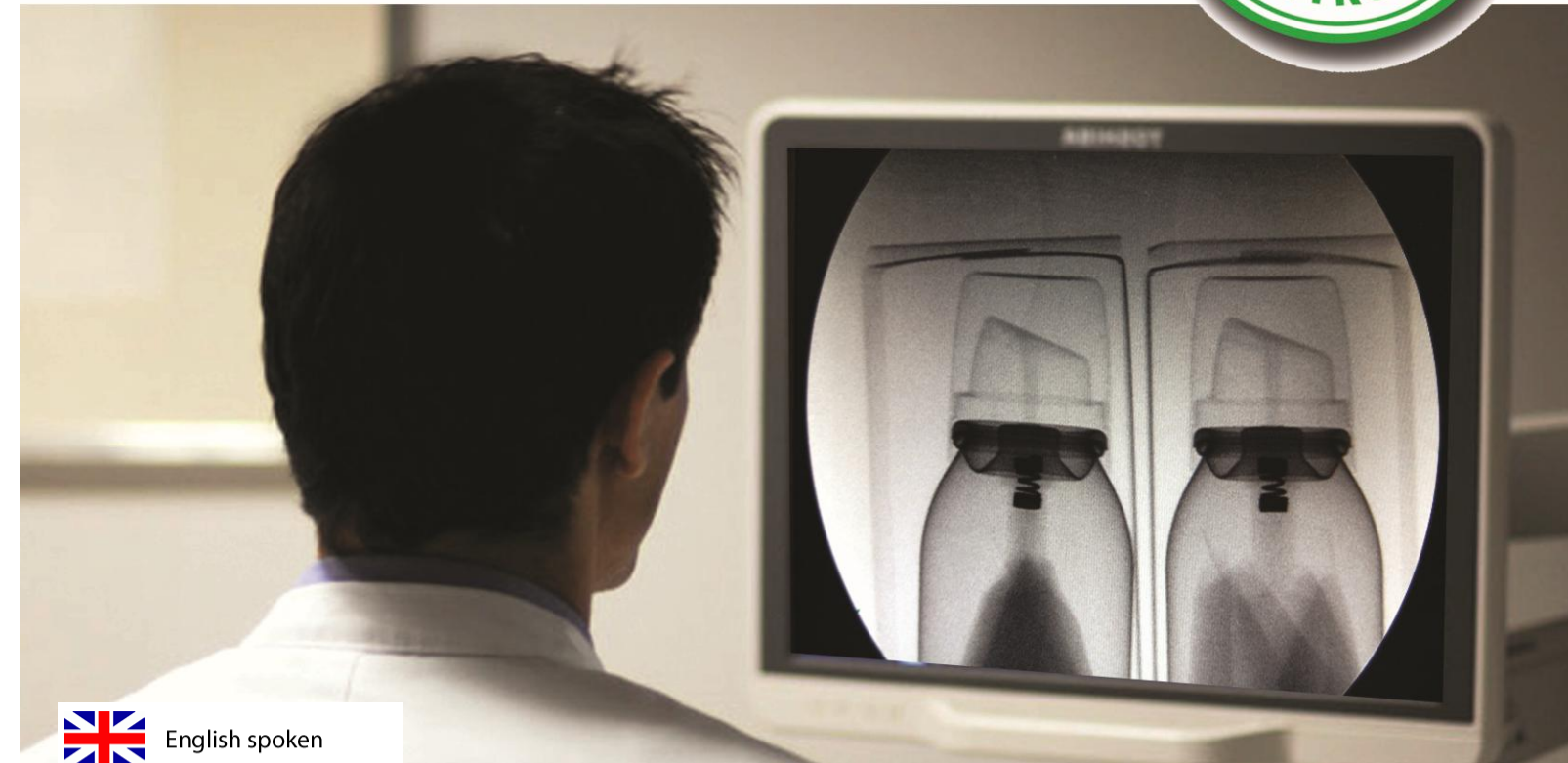
Cela dépend du format à contrôler et de la taille du contaminant, mais nous avons une flexibilité de traitement, l'expérience, les équipements, ainsi qu'une surface de stockage adaptée à vos contraintes de délais.

Est-ce que le contrôle peut se faire sur le site du client ?

Non, nos équipements sont sensibles, uniques et dédiés à notre activité, le personnel doit être sélectionné, formé spécifiquement et expérimenté pour garantir un contrôle fiable. La législation française impose un responsable en radioprotection dans l'entreprise (fonction PCR) pour toute utilisation d'un système à rayons-X.



DETECTION DE CORPS ETRANGERS ANALYSE PREVENTIVE et CURATIVE RECHERCHE DE DEFAUTS VERIFICATION DE POIDS CO-PACKING



English spoken



Wir sprechen Deutsch

Inspection de produits agroalimentaires,
pharmaceutiques et cosmétiques

Contrôles, conseils & expertises

Contactez-nous au 03.89.573.573 ou par mail sales@elcowa.com

SCOP EL / ELCOWA – 27 Rue de Ruelisheim F-68200 MULHOUSE FRANCE
Tél +33 (0) 389 573 573 - email : sales@elcowa.com - web : www.elcowa.com



Qui sommes nous ?

La SCOP EL / ELCOWA est une société à taille humaine et à l'écoute de ses clients. Créée en 1965, nous sommes de part notre longue expérience capable de répondre aux besoins de toute taille d'entreprise y compris les plus grands groupes industriels.

Spécialiste de la sécurité alimentaire, expert en gestion des cellules de crise liées aux pollutions accidentelles ou volontaires nous vous accompagnons depuis plus de 30 ans,

SCOP EL / ELCOWA, le leader en Europe pour la ré-inspection des produits manufacturés.

Le service de ré-inspection

Situé à Mulhouse, ainsi très proche de sa clientèle européenne (France, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, Pologne et Lituanie), le centre dédié au contrôle est doté de tous les équipements capables de répondre favorablement aux applications confiées. Nous sommes équipés de systèmes à technologie rayons-X, champ magnétique standard, pour complexes aluminisés ou emballages en aluminium pur. Avec une capacité de stockage de 750 palettes et une réactivité inégalée, nous contrôlons depuis plus de 25 ans avec la plus grande rigueur les produits de nos clients avant de les mettre sur le marché. Nous sommes également équipés de fardeleuses et banderoleuses automatiques pour garantir une repaletteuse à l'identique.

L'expertise SCOP EL / ELCOWA

Depuis la création de l'activité du contrôle à façon, nous avons traité plusieurs milliers de demandes, souvent récurrentes, ponctuelles et parfois uniques. Ces années d'expérience nous permettent à date de vous proposer les meilleures solutions pour le contrôle de vos produits en termes de qualité, de seuil de détection mais aussi avec un temps de réaction sans égal. Nos procédures très strictes sont parfaitement adaptées à la rigueur et l'enjeu de la mission confiée.

A l'issue ou pendant les contrôles, les produits écartés peuvent être expédiés en express pour une analyse par vos services. Dans le cadre d'un tiers responsable (Fournisseur par exemple) l'inspection des produits écartés peut être effectuée en temps réel à Mulhouse en présence d'huissiers ou d'experts d'assurances. Nos rapports de contrôles font référence et sont sauvegardés pendant 3 ans.

Innocuité des produits & produits issus de l'agriculture biologique

L'énergie utilisée sur tous nos systèmes à rayons-X est inférieure à 100Kev, il n'y a donc pas de modification de quelque nature que ce soit sur les produits après contrôle ni de contre-indication pour les produits bio.

Nos services

Détection de corps étrangers

- DETECTION DES METAUX (Acier, aciers inoxydables, fer, laiton, cuivre, bronze, aluminium *)
- DETECTION DE VERRE (Neutre, spécifique ou armé)
- DETECTION DE PIERRE/CAILLOUX/CERAMIQUE
- DETECTION DE PLASTIQUES DENSES et EPAIS
- DETECTION D'OS CALCIFIES

* Seuils de sensibilité variables en fonction du type d'alliage

Contenants et emballages concernés par nos inspections

En métal : boîtes, blisters, sachets, pochons, barquettes, aérosols, produits clippés

En verre : bocaux, flacons, verrines, pots, bouteilles, tubes

En carton ou plastique : étuis, boîtes, paquets, cartons, caisses, packs, briques, barquette

Le contrôle s'effectue en caisse si le seuil de détection est correct mais le plus souvent, un contrôle unitaire est nécessaire.

Recherche de défauts les plus fréquents

- Absence (Tube plongeur, valve, dosette, objets publicitaires)
- Présence non souhaitée (Double notice, pipette, jus)
- Défauts verriers : casse, balançoire, glaçures, aspect granité
- Défauts de fabrication, présence de bulle, lainures (fromagerie)
- Contamination croisée

Vérification de poids

- Contrôle du sous-poids, sur-poids, validation de lot (Norme TU1/TU2)



Co-packing

- Couplé avec un contrôle ou sans, suivant le cahier des charges

Produits frais ou sous température dirigée

Notre solution et nos installations permettent de ne pas rompre la chaîne du froid, ici un de nos clients vérifie la température de ses produits pendant l'opération.

